

C.R. du C.A. du 29 octobre 2020

Présents : D. Bouin (pouvoir de X. Mauche), R. Chouissa, E. Imberty, E. Lepoire, P. Marchand (pouvoir de M. Camus), G. Reymond (pouvoir de R. Lauréana), B. Rignon

Excusés : M. Besson, A. Huot-Marchand, M. Zèle

Réunion « inédite » en plein air (mesures barrières) dans la cour du club (accès aux locaux interdit par la mairie).

1. Le président remercie tous ceux qui ont pu se rendre libres pour cette réunion décidée en quelques heures eu égard à l'annonce de reconfinement qui allait prendre effet très vite.

2. Il souhaite aussi associer à ces remerciements tous les acteurs qui ont permis de rouvrir le club avec tous les aléas du déconfinement. Il souligne l'efficacité de tous ceux qui ont permis de « créer du lien » pendant ces mois perturbés. Sans vouloir citer tous les noms, merci à Pierre pour la mise en œuvre des séparateurs sans lesquels nous n'aurions pas pu jouer. Satisfecit aussi envers tous les participants qui ont su respecter les contraintes des gestes barrières indispensables à la sécurité de tous. On notera -par bonheur- qu'aucun cas de Covid n'a été déclaré à la date du 29 octobre 2020.

Merci à l'infatigable Michèle Z. qui a assuré la continuité de ses cours pour les débutants pendant l'été, permettant aussi l'ouverture des parties libres. Pour information, Michèle a participé en septembre à un stage « intensif » de 4 jours à Aix pour être monitrice. Bravo pour sa détermination.

Merci à Marie-Pascale et Alphonse N. de s'être investis si rapidement depuis qu'ils adhèrent au club, en ouvrant des cours pour tous qui ont reçu un excellent accueil.

3. L'AG du 4 novembre 2020 est REPORTÉE à une date indéterminée qui, en tout état de cause, ne pourra avoir lieu qu'un mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire (annoncée pour le 20 février 2021) en raison des délais d'une nouvelle convocation. Donc après le 20 mars 2021, Un CA précédera cette AG.

4. Les organes directeurs du club restent donc en place jusqu'à cette AG

5. Ski Bridge 2021

Son annulation est officialisée à l'unanimité.

- État d'urgence sanitaire
- La logistique de préparation et d'annonce demande au moins 2 à 3 mois en « temps normal »
- S'il devait avoir lieu, certains participants « habituels » refuseraient de venir compte-tenu de « l'ambiance Covid »
- Quid de l'ouverture des stations de ski ?

Un mailing en direction des participants des années précédentes sera adressé pour un rendez-vous en janvier 2022.

Proposition d'une animation de 5 jours gratuite et réservée aux membres du club sera envisagée (formule à préciser) selon l'évolution de la crise sanitaire.

Un « geste » sera fait en direction des adhérents au vu du préjudice de fermeture (passée et future) dont on ne connaît évidemment pas la durée à ce jour.

6. Finances du club

Le trésorier confirme que les finances sont saines à ce jour : des économies ont été faites sur les déplacements pour compétitions et sur le ménage de la salle. Une analyse de l'annulation de ski bridge 2021 sera faite en vue d'un ajustement pour ski bridge 2022.

7. Les repas de Noël et galette des rois sont bien sûr annulés

La séance est levée sur le souhait de toutes et tous de se revoir le plus vite possible.

Le président rappelle que les manifestations amicales par mail sont toujours appréciées.

Prenez soin de vous

Le président

G. REYMOND